

Mesure du débit de filtration glomérulaire (DFG) ou clairance rénale

Votre médecin vous a proposé un examen utilisant un médicament radiopharmaceutique. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement et vous avez la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens et de la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites. Les renseignements apportés par cet examen sont déterminants pour évaluer de manière précise votre fonction rénale.

La mesure du DFG utilise un médicament radiopharmaceutique émetteur de rayonnements Gamma

Les doses de rayonnement utilisées pour cet examen sont très faibles et très inférieures à celles liées à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée. Il n'existe pas de

toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

Madame, Mademoiselle, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, veuillez le signaler à la secrétaire lors de la prise de rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

Nature de l'acte

Votre médecin vous a proposé cet examen qui est indiqué pour l'évaluation fonctionnelle rénale dans plusieurs cas : soit chez un donneur vivant avant don de rein, soit pour un bilan d'opérabilité

avant néphrectomie, soit pour l'adaptation posologique de certains médicaments notamment une chimiothérapie anticancéreuse, ou soit en cas de suspicion d'insuffisance rénale.



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale
Service de médecine nucléaire

📍 Hôpital Pellegrin + chu-bordeaux.fr

Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter un traitement.

Refuser cet examen ne peut pas modifier l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement...).

Déroulement de l'examen

Il est nécessaire de prévoir une demi-journée pour la réalisation de l'examen.

A votre arrivée, votre dossier sera étudié et des questions vous seront posées afin de s'assurer de l'absence de contre-indication et d'avoir d'éventuels compléments d'information.

Dans un premier temps, le manipulateur en électroradiologie (MERM) mettra en place deux cathéters, un pour l'injection du médicament radiopharmaceutique (qu'il retirera après l'injection) et un pour les prélèvements sanguins de la matinée. Il récupérera les urines du matin que vous aurez apportées.

Une fois le médicament radiopharmaceutique injecté, le MERM vous proposera un petit-déjeuner supplémentaire pour apporter une hydratation précise en fonction de plusieurs critères dont le poids. Vous pourrez boire du thé, café, chocolat, eau ainsi que manger des biscottes, beurre et confiture.

Ensuite, durant le reste de la matinée l'examen consistera en des prélèvements d'urine et de sang, répétés à des heures définies.

Il sera important de ne pas mettre d'urine en dehors du ou des contenants car le volume total de chaque miction est important à connaître pour le calcul du DFG. Si cela se produit, il est important de le signaler au MERM qui vous prend en charge.

Vous pouvez prévoir une tenue confortable et de quoi vous occuper : lecture, portable... Une fois l'ensemble des recueils urinaires et sanguins collectés, ces derniers seront pris en charge par un technicien de laboratoire et analysés par un appareil ultra-sensible détectant les rayonnements ionisants. Ceci permettra de calculer une valeur précise de votre clairance rénale. Le résultat sera transmis au prescripteur qui vous en remettra une copie.

Bénéfices escomptés

Cet examen permet d'obtenir une mesure précise de votre fonction rénale.

Risques, incidents et complications

Les contre-indications : cet examen ne doit pas être réalisé chez la femme enceinte.

Si vous êtes une femme en âge de procréer et sans moyen de contraception tel que pilule ou stérilet, vous devez préalablement faire un **test de grossesse sanguin** et amener le résultat le jour de l'examen.

L'allaitement doit être arrêté.

En dehors de la grossesse et de

l'allaitement qui nécessitent des précautions particulières, il n'y a aucune contre-indication à cet examen qui peut être réalisé quel que soit l'âge, même chez l'enfant.

Le niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est plus faible que celui de certains examens radiologiques.

Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant examen :

Il est préférable de ne pas manger de viande la veille de l'examen.

Le matin de l'examen, vous pouvez prendre un petit-déjeuner normal (café, lait, jus d'orange, tartines) mais **SANS** protéines d'origine animale telles que viande ou charcuterie.

Après examen :

Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire du produit injecté.

Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après). Certains lieux comportent des détecteurs

de radioactivité très sensibles (aéroport, certains postes de frontière...) que vous pourriez déclencher. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré pourra vous être fourni sur demande.

Aucune précaution particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris pour les enfants en bas âge et pour les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très inférieures à celles **délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.**

(Source : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire S.F.M.N)

Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de l'examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de l'examen de mesure isotopique de la fonction rénale.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen, les équipes médicales et paramédicales vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisé la mesure du débit de filtration glomérulaire (DFG) ou Clairance rénale

Bordeaux, le

Signature



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Service de médecine nucléaire
Hôpital Pellegrin
Tél. 05 57 69 55 40

+ chu-bordeaux.fr